



MAIRIE DE BORDEAUX

CONSEIL MUNICIPAL PUBLIC

**Procès-verbal de la séance
du 25 MAI 2009 A 15 H 00**

**LA SEANCE EST OUVERTE SOUS LA PRESIDENCE DE
M. ALAIN JUPPE MAIRE DE BORDEAUX**

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN (*présent à partir de 16 h*), Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE (*présent jusqu'à 17H30*), M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET (*présente à partir de 16h15*), M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*présent à partir de 18h25*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON (*présent jusqu'à 17h30*), Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC´H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Alexandra SIARRI, Mme Béatrice DESAIGUES,

**Désignation du Secrétaire de Séance
Procès-Verbaux des Séances du 30 MARS et 27 AVRIL 2009**

M. LE MAIRE. -

La séance est ouverte.

Je vous sou mets les procès-verbaux de nos séances du 30 mars et du 27 avril. Avez-vous des observations ?

Il n'y en a point. Ils sont donc adoptés.

Je vais demander à Mlle Laetitia JARTY de prendre les fonctions de Secrétaire de Séance, en précisant tout de suite que la communication sur la politique sportive vous sera présentée par Mme Arielle PIAZZA, et que nous modifierons quelque peu l'ordre d'appel des dossiers. Je pense en particulier à la délibération 290 « Projet d'aménagement du secteur Bastide 2 » qui doit faire l'objet d'une présentation. La personne qui doit faire cette présentation ayant un engagement vers 16 heures il faudra essayer de faire passer le dossier plus tôt. Mme Elizabeth TOUTON interviendra pour ce faire.

M. MARTIN est retenu aux obsèques de M. Guy Havard que beaucoup d'entre-vous connaissiez sans doute puisqu'il était administrateur de notre Centre Communal d'Action Sociale depuis longtemps. C'est d'ailleurs pour moi l'occasion de présenter à sa famille toutes mes condoléances et celles de notre Conseil car c'était une personnalité très engagée dans la vie sociale de Bordeaux et qui s'était beaucoup dévoué bénévolement.

M. LE MAIRE. -

Je passe la parole à Mme PIAZZA.

DELEGATION DE Mme Arielle PIAZZA

Politique Sportive. Etat des lieux et perspectives.

M. LE MAIRE. -

Je passe la parole à Mme PIAZZA.

MME PIAZZA. -

Monsieur le Maire merci pour ce moment accordé au sport.

Mes chers collègues, avant de commencer, quelques chiffres - pas beaucoup parce que vous en avez pas mal sous les yeux – simplement pour vous donner l'état des lieux du sport à Bordeaux.

C'est un budget de 24,5 millions d'euros, ce qui correspond à 6,57% du budget global. C'est un budget assez important puisque la moyenne nationale est de 5%.

C'est 220 associations sportives, 36.000 licenciés, et pas moins de 86 disciplines sportives.

Sur les sites nous avoisinons les 267 sites sportifs couverts et de plein air,

10 aires sportives de proximité, ce qu'on appelle les city stades,

16 équipements spécialisés.

Les objectifs de cette politique sportive sont de faire de la ville un acteur. Elle a montré ses compétences de gestionnaire. Là on va voir de nouveaux objectifs s'installer puisqu'elle va intervenir en tant que partenaire et opérateur.

Pourquoi ces nouveaux objectifs ? Tout simplement pour faire correspondre ce budget cité aux nouvelles normes de pratiques et de gestion, parce que le sport a évolué, le sport a changé.

Les facteurs déterminants :

Cela va être de donner de la lisibilité, du sens et de la transparence. Le but, tout simplement donner aux acteurs sportifs une structure solide, lisible, proposée par la ville pour faire émerger toutes les compétences sportives, en sachant quand même qu'il faut rationaliser, choisir, optimiser et mutualiser tous les moyens dans un contexte budgétaire complexe.

Voyons comment va se dérouler cette politique sportive.

Les axes de développement sont au nombre de 4 que je vous citerai tout à l'heure.

Nous allons voir comment nous allons afficher nos priorités, comment la ville va être un opérateur dans ces nouvelles pratiques, et voir l'état des lieux des équipements puisque nous allons avoir le souci de les adapter au regard de l'Agenda 21 et de les rendre plus performants dans les normes nationales et internationales imposées.

Le sport de haut niveau :

C'est 19 clubs, 37 disciplines, 111 sportifs de haut niveau sur la liste ministérielle.

C'est donner les meilleures conditions à chaque jeune et à chaque étudiant pour évoluer le plus loin possible dans la pratique de sports de haut niveau, c'est-à-dire aller jusqu'au bout de son talent et éviter qu'il soit obligé de déménager pour aller chercher ailleurs.

Avec une mention spéciale pour le sport féminin, puisque vous savez qu'il est sous-représenté à Bordeaux, comme en France, d'ailleurs. C'est un souci que nous avons tous. Faire en sorte de prévoir dans les clubs qui se soucient de la filière de haut niveau une mixité dans le développement du sport au regard du sport féminin.

C'est utiliser le haut niveau comme un outil de communication et donner une image dynamique de la ville.

Le sport tous :

C'est l'accès pour tous et par tous au sport.

Cela veut dire quoi ?

Cela veut dire veiller à ce que le coût de la pratique ne soit pas trop élevé. Faire en sorte que chacun et chacune, le plus grand nombre, puisse accéder à ces sites sportifs.

Exploiter le sport parce que c'est essentiellement une source de santé et de vitalité. Donc avoir une analyse assez prospective sur les équipements et les services au regard de cette notion de sport et de santé, puisque nous avons deux alertes, le fait que les adolescents ne font plus de sport entre 16 et 19 ans, et que la courbe de l'obésité va en augmentation.

Cela veut dire quoi ?

Cela veut dire qu'il faut se soucier d'un maillage territorial fort en essayant de gommer les disparités et faire qu'il y ait une vraie harmonie en tenant compte de la densité et de l'évolution démographique quartier par quartier.

Aller au-delà de la loi de l'accessibilité qui est un souci pour nous, et faire en sorte que les clubs soient plus accueillants sur le public handicap. Faire d'abord qu'il y ait un accueil, et ensuite, derrière, une intégration à la personne.

C'est aussi prendre en compte les nouvelles pratiques. Les pratiques ont évolué. Les Bordelais attendent quelque chose de beaucoup plus ouvert, de plus libre, avec moins de contraintes et plus de souplesse.

Je crois que la commune, à mon sens, est le meilleur échelon institutionnel pour inciter et accompagner ces nouvelles pratiques, c'est-à-dire ouvertes, sans trop de contraintes, si possible sans compétition, et encadrées par des enseignants professionnels, à un prix modeste, voire gratuites. Le service public aujourd'hui c'est peut-être cette ouverture vers le sport sur des sites ouverts. Je crois que le concept du Parc des Sports Saint-Michel répond complètement à ces attentes du public bordelais.

Le sport professionnel :

3 clubs aujourd'hui, puisque nous avons accueilli le basket qui va démarrer une saison dans le sport professionnel. C'est à la fois une vitrine pour la ville et un facteur de rassemblement.

Monsieur le Maire, vous disiez il n'y a pas très longtemps que le stade Chaban-Delmas était le seul lieu qui réunissait plus de 23.000 personnes tous les 15 jours. Nous savons que le public bordelais est très fan de ce genre de spectacles sportifs. La patinoire, elle aussi, est pleine quand les boxeurs s'expriment.

On aimerait aussi, à travers ce sport professionnel, voir Bordeaux comme capitale régionale et métropole européenne, en sachant que c'est forcément un support favorable au développement économique et social.

Faire en sorte aussi que tous nos jeunes soient concernés par ce sport professionnel en engageant des partenariats avec ces clubs professionnels, et faire en sorte que la ville puisse leur donner ce moment de bonheur, de plaisir, de ce sport spectacle.

Il s'agit aussi – il faudra le faire assez vite – de faire en sorte que nos centres d'animation, maisons de quartiers et toutes les associations sportives soient un outil d'attractivité pour la jeunesse et nos quartiers. Nous nous y attacherons.

Comment affirmer nos priorités ?

C'est peut-être positionner des contrats d'objectifs, c'est-à-dire en négociant, en accompagnant nos présidents ou les équipes dirigeantes, en faisant que la ville soit un conseiller, soit là pour les accompagner.

Faire en sorte d'affirmer nos priorités sur le fait de veiller à l'équité et de veiller aussi à cette harmonie que nous attendons tous en accompagnant des projets.

Je tiens à dire qu'il ne faut pas que les présidents pensent que c'est quelque chose qui va être une contrainte pour eux, mais que c'est simplement leur rendre la tâche plus facile. Nous serons là pour les accompagner et écrire ces projets sportifs que nous attendons.

On va proposer un cadre référentiel sur lequel les clubs vont pouvoir exprimer leurs projets sportifs, c'est-à-dire le nombre de licences sportives, la pratique intergénérationnelle, les actions spécifiques d'intégration, le niveau de pratique au regard des difficultés d'accès au plus haut niveau, et ensuite le sport féminin.

Ce cadre référentiel sera proposé aux clubs, encore une fois très accompagnés par le service des Sports.

La Ville est un opérateur parce qu'aujourd'hui elle a décidé aussi, à travers l'efficacité du service des Sports, de positionner des animateurs sportifs qui seront là pour réguler ces sites ouverts, comme le Parc des Sports Saint-Michel où 3 animateurs sportifs sont là, aidés par les étudiants de la fac de Sport pour les week-ends d'affluence.

C'est aussi projeter des activités de pleine nature avec des cerfs-volants, avec des parcours d'orientation pas loin du Parc Floral.

C'est aussi faire en sorte que les Bordelais, les jeunes et les familles passent de bonnes vacances à Bordeaux, c'est-à-dire prévoir un programme de vacances sportives.

Séance du lundi 25 mai 2009

Ce sera le Quai des Sports, deuxième édition, du 15 juillet au 15 août, avec des événementiels portés par nos structures associatives sportives.

Ce sera évidemment la Plage du Lac qui a eu déjà un grand succès et ses animations sportives là aussi.

L'opération Blus plage.

Et les vacances sportives à la Plaine des Sports de Bordeaux-Lac qui fait des activités multi-sports.

La ville va être aussi opérateur sur le « savoir nager ». La Ville de Bordeaux est très touchée par le fait que beaucoup d'enfants ne savent pas encore nager malgré toutes les politiques et les conventions passées avec l'Education Nationale. Donc il s'agit là de leur proposer un espace pour qu'ils puissent accéder à ce « savoir nager » de manière gratuite.

Ça sera positionné par l'Ecole municipale de natation qui est déjà en place, qui aura pour unique mission celle d'accueillir tous ces enfants adolescents qui n'ont pas eu accès à ce « savoir nager ».

Ça sera une garderie gratuite et des cours proposés en même temps aux enfants et aux adultes pour donner une place privilégiée aux familles monoparentales.

C'est aussi faire en sorte que nos équipements piscines s'ouvrent un peu plus aux structures de proximité.

C'est vous proposer aussi une nocturne un peu plus tardive, vers 23 heures. C'est un projet porté par la piscine Judaïque que nous sommes en train de mettre en place pour le public qui ne peut pas venir aux heures proposées, mais tard le soir. Et peut-être aussi à notre public étudiant. C'est pour ça que vraisemblablement on le proposera le jeudi soir.

Une ouverture en continu - cela a été demandé suite à l'enquête des piscines - pour un public de seniors et de familles dans la journée. Le bassin de 25 m sera proposé par la piscine Judaïque pour faire en sorte que le public bordelais puisse aller nager malgré la présence des écoles dans nos piscines, qui, effectivement, sont très présentes.

Au niveau des équipements, c'est conduire une réhabilitation. J'ai parlé de 267 sites. Il faut les configurer en respect de l'Agenda 21.

Cela veut dire : rationaliser l'eau, cela veut dire être raisonnable sur la consommation en énergie, et cela veut dire poursuivre aussi notre politique de revêtement synthétique le plus possible pour éviter des arrosages excessifs.

C'est restructurer le Stadium Vélodrome. Bordeaux a besoin d'une grande salle omnisports. Peut-être que le Stadium Vélodrome pourra y répondre.

Redonner sa vocation au Palais des Sports c'est aussi pour nous très important d'y réfléchir ensemble. Le public étudiant est très demandeur, de plus en plus, le public de proximité, et bien évidemment nos clubs du centre ville qui saturent au niveau de leurs sites.

Programmer de nouveaux équipements autour des nouvelles pratiques, c'est-à-dire de la même manière, à l'image du Parc des Sports Saint-Michel, voir comment on peut ailleurs proposer des sites ouverts à tous les Bordelais.

Prévoir de nouveaux équipements, c'est déjà plus ou moins réfléchi : encore du travail sur les espaces sportifs d'Armagnac, des Berges du Lac, sur le gymnase Serge Martin, le gymnase de l'ASPTT, et plus tard peut-être au niveau de la restructuration des Bassins à Flots.

C'est se pencher sur le devenir de la piscine Stéhélin. Déjà on va faire une petite action très proche, pour cet été. Mais c'est prévoir l'année prochaine une offre plus large du 1^{er} juin ou 30 septembre. Et répondre un peu mieux aux attentes des usagers sur l'accès à cette piscine dans son attractivité.

Pour rester dans les piscines, c'est aussi prévoir la création d'une piscine à Bordeaux Sud, à long terme. Mais il faut déjà y réfléchir.

Et puis c'est le grand stade, Monsieur le Maire, que vous avez annoncé comme équipement majeur dans l'avenir, c'est-à-dire saisir cette opportunité de la candidature de la France à l'Euro 2016 pour se doter de cet équipement et poursuivre avec le FC Girondins qui nous amène beaucoup de joie en ce moment, ce développement du foot au sein de cette section professionnelle qui amène beaucoup de public.

J'en ai terminé. Merci.

M. LE MAIRE. -

Madame, je voudrais d'abord vous remercier et vous féliciter pour tout le travail que vous avez accompli depuis un an avec notre Direction des Sports pour faire l'état des lieux de notre politique sportive et essayer de lui donner un nouvel élan.

Vous le savez tous, à mes yeux le sport est un enjeu majeur, et un enjeu majeur de toute politique municipale. D'abord parce que la pratique du sport favorise l'épanouissement personnel, l'épanouissement de chacune et de chacun de nos concitoyens. Il permet l'apprentissage des règles, notamment du jeu collectif, et d'un certain nombre de valeurs, le courage et le dépassement de soi.

Mais c'est aussi un lien social irremplaçable parce qu'il réunit souvent tous les âges, toutes les générations, tous les milieux. Les quais en sont une illustration éclatante, non seulement le Parc Saint-Michel qui vient d'ouvrir, mais depuis plusieurs années l'aire de glisse, le skate-parc, ou la pratique du roller ou du jogging sur l'ensemble du linéaire des quais.

Enfin une politique sportive active c'est aussi un élément de rayonnement pour une ville. Ça donne le moral à l'ensemble de la collectivité. Cela favorise son attractivité vis-à-vis de l'extérieur. M. Boret me signalait tout à l'heure que lorsqu'on se reporte sur Internet et qu'on cherche le nom de Bordeaux, le maximum de connexions on le trouve sur les Girondins. C'est donc un phénomène mondial que l'enthousiasme pour le football, et plus largement pour le sport.

Donc tout ceci justifie un effort important de la ville. Mme PIAZZA vous a rappelé ce que nous faisons dans ce domaine, avec un effort qui est très significatif puisque cela représente plus de 6,5% de notre budget.

Il faut maintenant, comme on ne peut pas faire tout à la fois, fixer des priorités. C'est le mérite de cette communication que je voulais proposer.

Séance du lundi 25 mai 2009

La première de ces priorités c'est évidemment de favoriser l'accès de tous à la pratique sportive avec notamment un objectif de santé, puisque le sport c'est aussi la meilleure manière de se maintenir en bonne forme.

Favoriser l'accès de tous au sport cela implique en premier lieu l'amélioration de notre maillage territorial. Je vous ai dit que nous avons déjà beaucoup de sites sportifs : 47 couverts, 220 en plein air. Il faut poursuivre ce maillage. Plusieurs projets de proximité sont dans les tuyaux :

Le gymnase de l'îlot d'Armagnac,

Le gymnase de la Berge du Lac,

Le gymnase Charles Martin,

Le gymnase de l'ASPTT à Caudéran

Et dans un deuxième temps le gymnase des Bassins à Flots quand l'opération sera réellement lancée.

Tous ces équipements sont très utilisés, notamment par les scolaires, ce dont nous nous réjouissons : les enfants de nos écoles, mais aussi les collégiens et les lycéens.

A ce propos je voudrais signaler un point qui nous soucie un peu. La loi et la pratique générale dans toutes les collectivités fait qu'il appartient au Conseil Général d'assurer les frais de fonctionnement des équipements sportifs pour ces collégiens, et au Conseil Régional pour ces lycéens. Ce n'est pas le cas à Bordeaux. J'ai entrepris des discussions avec ces deux collectivités pour essayer de progresser sur ce dossier.

Le sport pour tous c'est aussi un certain nombre d'initiatives que nous allons essayer de favoriser. Je trouve que permettre à tous nos enfants en fin de cycle élémentaire de savoir nager, comme cela a été proposé par Arielle PIAZZA, est très certainement une excellente initiative.

Deuxième grande priorité c'est une plus grande ouverture du sport professionnel à la Ville, à ses quartiers et à tous ses milieux.

Nous avons besoin d'équipes professionnelles de haut niveau. On voit aujourd'hui ce qui se passe avec les Girondins, le rugby qui est aussi présent, le basket et d'autres disciplines sportives. Encore faut-il que ces sports ne fonctionnent pas en circuit fermé, mais qu'ils s'ouvrent le plus possible à la ville. Nous allons essayer dans le cadre des conventions dont je vais parler dans un instant de prévoir des actions en partenariat, en particulier avec nos maisons de quartiers ou nos centres d'animation.

Troisième priorité, améliorer nos relations avec les dizaines de clubs sportifs qui existent dans Bordeaux.

Mme PIAZZA a évoqué deux pistes.

D'abord généraliser ce que nous avons déjà mis en œuvre avec certains clubs, c'est-à-dire des conventions, des contrats pluriannuels d'objectifs et j'ajouterai de moyens.

Quel est l'intérêt de cette procédure ? C'est que cela donne de la visibilité à la vie des clubs. Ils ne sont pas suspendus à la décision budgétaire année après année. Ils reçoivent

Séance du lundi 25 mai 2009

une sorte d'engagement de la ville sur 3 ans, ce qui leur donne de la visibilité, comme je viens de le dire.

Donc nous allons essayer de généraliser cette méthode de travail qui s'accompagnera aussi d'indicateurs de suivi.

La deuxième idée c'est de fixer une sorte de cadre de référence, ou de grille d'analyse, pour sinon figer complètement les attributions de subventions parce qu'il y a toujours une part d'étude au cas par cas, du moins se mettre d'accord sur un certain nombre de critères. Mme PIAZZA les a énumérés tout à l'heure.

L'implication de la ville c'est aussi les animations sportives. Je voudrais me féliciter de la qualité de celles que nous avons mises en œuvre depuis quelques années, notamment pendant la période estivale :

Le Quai des Sports, tout récent puisque ça sera cette année sa deuxième édition.

La Plage du Lac, plus ancienne, dont le succès se confirme année après année.

Le Bus Plage qui s'adresse en particulier aux jeunes,

Ou encore les Vacances sportives sur la Plaine des Sports.

Il y aura aussi bien sûr toutes les animations du Parc des Sports Saint-Michel.

Je terminerai par les grands équipements.

J'ai parlé déjà du maillage d'équipements de proximité. Si on se place au niveau de la ville elle-même nous avons, il ne faudrait pas l'oublier non plus, à réhabiliter les équipements existants. Certains vieillissent. Il faut que chaque année nous ayons de ce point de vue les budgets de maintenance nécessaires. Il faut les rendre plus conformes aux normes actuelles de développement durable. Je pense en particulier à la rationalisation de l'arrosage, au développement quand c'est possible des surfaces synthétiques qui maintenant sont assez largement plébiscitées par les sportifs.

Et puis les grands équipements, c'est d'abord la redynamisation du Stade Vélodrome. Nous avons confié récemment une mission au Président du Comité Régional Olympique. Il nous a fait un certain nombre de propositions pour voir comment avec la Fédération Française de Cyclisme, mais d'autres fédérations aussi, nous pourrions mieux utiliser cet équipement.

C'est le Palais des Sports. Je fonde beaucoup d'espoir sur la restitution du Palais des Sports au sport qui devrait intervenir à partir de 2011 lorsque l'auditorium de musique aura été livré. On a là un lieu qui est en plein centre ville dont les potentialités sont considérables.

C'est bien sûr l'amélioration de notre dispositif de piscines avec une meilleure ouverture de la piscine Stéhélin. Aujourd'hui cette piscine n'est pas bien entretenue et ne peut fonctionner qu'en plein été. Avec quelques travaux pas considérables on pourrait l'ouvrir du 1^{er} juin au 30 septembre, à condition de la chauffer et de mieux l'aménager. Nous sommes en train d'y travailler.

Et puis l'éventualité, peut-être pas pour ce mandat, mais il faut déjà s'y préparer, d'une nouvelle piscine sur le quadrant Sud. On parle beaucoup du quadrant Nord-Ouest, je parlerais du quadrant Sud de l'agglomération.

Enfin le grand stade. Un mot sur ce projet d'équipement. La France, on le sait, manque de grands stades de qualité. Si nous nous comparons à l'Espagne, à l'Italie, à l'Allemagne, à la Grande Bretagne pour ne prendre que quelques grands pays sportifs qui nous entourent, nous sommes gravement déficients dans ce domaine.

L'Etat souhaite que les collectivités se dotent de stades dignes de ce nom. Lille l'a déjà fait. En tout cas c'est en cours. Lyon y travaille. Marseille a déjà un stade de grande capacité. Je pense que sur toute la façade atlantique Bordeaux a sa place à prendre, d'autant que notre équipe des Girondins connaît les performances que vous savez.

Ce n'est pas facile parce que c'est un investissement important. Des premiers contacts pris il apparaît qu'un stade de 40.000 places, ce qui est sans doute la bonne jauge, peut-être 50.000, on verra au fur et à mesure de l'évolution du projet, c'est un budget de 200 à 230 millions d'euros, car il faut évidemment viser plus réaliste, plus pragmatique, que certains stades actuellement en cours de construction qui frisent les 400 ou 450 millions d'euros. Donc je crois qu'on peut faire quelque chose de bien entre 200 et 230 millions d'euros.

Les collectivités locales sont dans l'incapacité de supporter un tel investissement et ça ne serait pas juste d'ailleurs qu'elles en assurent seules le financement.

Quand j'ai relancé l'idée j'ai constaté que les réactions étaient généralement positives. J'ai eu une première réunion de travail avec le président du Club des Girondins et son principal actionnaire M6 qui m'ont fait part de leur acceptation de s'engager, y compris financièrement dans ce projet, et de manière significative. C'est un premier point qui est acquis.

Il nous faut maintenant mesurer le degré d'engagement de l'Etat. J'ai sollicité une audience à M. LAPORTE dans les prochains jours concernant ce que l'Etat est prêt à faire.

Il y a ensuite la Fédération Française de Football. M. Escalettes sera à Bordeaux dans quelques jours, je l'interrogerai aussi sur ses intentions.

Il y a des partenaires privés éventuels. L'exemple de l'Aréna est là pour nous montrer que c'est possible et que si l'on adosse des activités privées à ce grand stade comme cela se passe dans beaucoup d'équipements de même nature à l'étranger ou même en France désormais, on peut mobiliser des partenariats privés.

Reste les collectivités : la Ville de Bordeaux, bien sûr, mais aussi le Conseil Régional dont le président est sur le principe tout à fait favorable à ce projet, si j'ai bien compris. Le Président du Conseil Général nous indique qu'il y pense depuis maintenant 1984, donc je pense que sa réflexion est maintenant tout à fait mûre. Et puis la Communauté Urbaine de Bordeaux est également intéressée.

Donc a priori je n'ai enregistré que des réactions positives. J'essaye de monter une réunion de travail avec M. ROUSSET, M. MADRELLE, M. FELTESSE et moi-même pour essayer de voir jusqu'où nous pouvons aller. Je sais bien que le diable est dans les chiffres et qu'au-delà des bonnes intentions il va nous falloir maintenant parler sérieusement du montage financier de cette opération.

Sur la localisation, je crois que là, d'ores et déjà on peut parler d'un relatif consensus, à part telle ou telle opinion dissidente exprimée dans la presse mais de personnes qui ne sont pas en situation de responsabilité, et ce consensus s'oriente vers le Lac

Il est tout à fait légitime que ce stade se trouve à Bordeaux. Il y a plusieurs possibilités au Lac. La meilleure est vraisemblablement le terrain dont la CUB dispose à côté du Stadium Vélodrome et à proximité du parc de stationnement du Parc Floral.

C'est un bon emplacement parce qu'il sera desservi avant 2016 par une ligne de tramway prolongeant celle des Aubiers. Il y aura, tel que c'est prévu aujourd'hui, une station de tramway devant l'éventuel grand stade.

Et puis, en ce qui concerne la circulation automobile, la rocade n'est pas loin. Elle sera je l'espère à deux fois trois voies en ce temps-là. Et 10.000 places de parking sont disponibles devant le parc des expositions. Elles ne sont pratiquement jamais occupées le soir, à part le jour de la nocturne de la Foire Exposition et peut-être de Vinexpo, ce qui doit faire 4 ou 5 jours dans l'année. Le reste du temps ces places de stationnement sont disponibles. Donc ce site est parfaitement adapté.

J'ai entendu parler de Gradignan dans la perspective d'un grand contournement Est de Bordeaux. Ça c'est vraiment le génie d'ouvrir de fausses pistes pour compliquer le problème. Ça n'a pas de sens. Bien entendu, si le grand contournement par l'Est se fait, ce dont je ne suis pas partisan, vous le savez, ça ne sera pas avant 2025 ou 2030, c'est-à-dire bien après l'Euro 2016.

Donc il faut s'orienter vers une implantation au Lac. Le club en est parfaitement d'accord et la plupart de ceux qui ont vraiment travaillé sur ce dossier partagent également ce point de vue.

Dernier point, le calendrier. Si on veut vraiment être prêts pour 2016 cela suppose deux conditions remplies : la première c'est qu'une décision de principe soit prise avant la fin de cette année. C'est la date butoir que je me fixe. Ça nous laisse un semestre. Ce n'est pas beaucoup pour en réalité boucler le tour de table financier. Et ensuite cela implique que la maîtrise d'ouvrage soit vraisemblablement une maîtrise d'ouvrage privée ou un PPP si l'on veut tenir des délais de réalisation comparables à ceux de l'Aréna. Nous avons là un élément de référence qui pourra être intéressant. On verra comment se déroule cette opération.

Voilà ce que je voulais vous dire sur ce dossier. Rien n'est acquis. C'est toujours la difficulté de communication. Dans le monde où nous vivons à partir du moment où on annonce un projet ou une idée tout le monde considère que ça y est, c'est fait. Ce n'est pas fait. Je suis parfaitement réaliste. La décision n'est pas prise, mais on est dans la bonne voie. J'espère que nous pourrons les uns et les autres travailler dans ce sens.

Voilà les compléments que je voulais apporter à l'excellente communication de Mme PIAZZA.

Je vais maintenant ouvrir le débat.

M. RESPAUD.

M. RESPAUD. -

Monsieur le Maire, c'est vrai que la politique sportive c'est un enjeu important, mais cette communication ce n'est pas un hasard si elle arrive aujourd'hui. Il y a deux faits marquants cette semaine, d'une part les Girondins de Bordeaux j'espère très bientôt champions de France, d'autre part on sort de l'inauguration des quais, notamment de la Plaine des Sports Saint-Michel / Sainte Croix, de cette Fête du Sport puisque c'est ainsi qu'elle s'appelait. Donc ce n'est pas un hasard si on a cette communication aujourd'hui.

Ceci dit, il ne faut pas que les deux arbres dont je viens de parler nous cachent la forêt. En octobre 2007, peut-être que Mme PIAZZA ne l'a pas lue, l'Equipe Magazine avait fait une enquête sur 37 villes de plus de 100.000 habitants en France, dont Bordeaux. Bien qu'il n'y ait pas eu beaucoup de publicité sur les résultats de cette enquête vous avez pu en être informé, Bordeaux était classée 29^{ème} sur les 37 villes enquêtées, avec ce commentaire :

« L'offre pour les simples licenciés et les équipements de base est pauvre. Les 4 piscines, dont l'une ouverte uniquement l'été, ne suffisent pas à répondre à la demande. Idem pour les pistes d'athlétisme sur les petits terrains de proximité. Le sport n'apparaît pas comme une priorité. »

Pire. Sur ce classement, Mme PIAZZA, on était classé 31^{ème} sur 37 en ce qui concerne les équipements sportifs. Et on était classé 37^{ème} sur 37, bon dernier de la classe, pour le sport pour tous, avec ce commentaire :

« Le nombre d'équipements en libre accès est indigent : 14 pour 230.000 habitants. Les dispositifs d'encouragement au sport sont modestes. »

Le journaliste concluait :

« En termes de déplacements et de conservation de son patrimoine la ville a fait beaucoup, mais en sport ? »

Dans l'état des lieux, le diagnostic que vous avez fait, ce qui nous manque pour bien cerner la réalité du sport à Bordeaux, c'est la comparaison avec d'autres villes.

Monsieur le Maire, ce manque d'attention est dommageable car il ne permet pas de juger de la pertinence ensuite de nos objectifs si on ne sait pas comment se situer.

Prenons ce que vous appelez nos points forts. Il y en a 5. Je vais les reprendre un à un.

Premier point fort. Vous notez les moyens importants mis en œuvre par la ville. Le budget global consacré au sport, dites-vous, 23,91 millions d'euros, représente 6,57% du budget général.

Mais 6,57% c'est la part moyenne consacrée au fonctionnement dans la plupart des villes, alors que vous, dans ce chiffre de 6,57% vous incluez non seulement le fonctionnement mais vous incluez aussi l'investissement, ce que vous appelez « les équipements sportifs structurants » qui représentent près de 7 millions d'euros. C'est-à-dire que vous avez le même pourcentage que la moyenne des villes en France en additionnant fonctionnement et investissement, alors que dans les autres cas c'est uniquement le fonctionnement.

Voyez qu'on est quand même, en ce qui concerne le budget, en deçà des autres villes. Ce serait donc dans ce cas plutôt un point faible qu'un point fort. Vous m'excuserez.

Le second point fort que vous citez c'est la richesse et la diversité des mouvements sportifs dans Bordeaux. Le nombre de licenciés est de 36.040, ce qui représente environ 15% de licenciés dans la population.

Mais ce chiffre dans les villes en France, nous dit cette enquête, est de plus de 20% en moyenne. Je laisse Nancy de côté qui en a plus de 30%. Mais en tout cas la plupart des villes en a plus de 20%. Nous, on en est à 15%. Ce n'est quand même pas un point fort.

Vous nous dites qu'il y a 220 associations sportives à Bordeaux. A Toulouse il y en a près de 600. Est-ce donc un point fort ? Moi je crois que c'est plutôt un point faible.

Troisième point fort, vous notez Bordeaux Sport. C'est vrai que ça peut être un point fort. Moi je suis d'accord avec vous, j'aurais souhaité que ça soit plus. Sauf que la politique de subventions de la ville – j'y reviendrai tout à l'heure – conduit souvent les 13 associations sportives partenaires à s'autocensurer, en quelque sorte.

Alors que ces 13 associations sont vraiment le moyen de dynamiser la politique sportive dans cette ville, que nous avons là un vivier riche tant pour le sport loisir que pour le sport de compétition par leur énergie propre, et vous n'avez pour seul objectif que de les étouffer, en quelque sorte.

Je vais vous citer un exemple qui est la caricature de cette volonté. Lors de la dernière réunion de cette structure, comme le président n'était pas arrivé à l'heure, c'est vous, l'adjointe au sport qui avez pris sa place, qui avez animé la réunion, qui avez fait l'appel des associations au mépris de la structure associative qu'est Bordeaux Sport.

Il faut choisir. Soit vous dites : Bordeaux Sport émanation des associations, soit vous dites : il nous faut créer un office municipal, et dans ce cas je vous comprendrai mieux.

Donc Bordeaux Sport, je ne suis pas sûr que pour vous ce soit vraiment un point fort tel que ça existe. Je le regrette.

Comme quatrième point fort vous insistez sur l'engagement bénévole en même temps qu'une compétence large et expérimentée.

C'est vrai. Je crois que là on peut dire qu'au travers de nos associations on a vraiment un point fort, mais un point fort dont vous abusez en ce qui concerne le bénévolat.

Je vais prendre l'exemple de samedi et dimanche derniers pour cette manifestation magnifique sur les quais. Vous ne niez pas que vous avez demandé aux associations sportives d'être présentes sans aucune rémunération supplémentaire. Vous ne niez pas, Mme PIAZZA, que vous leur avez même envoyé un mail mercredi dernier au cas où ils n'auraient pas compris, dans lequel vous leur dites qu'ils n'auraient pas droit à la restauration, que c'était à eux de se la fournir, d'aller au restaurant, etc.

Donc ils étaient bénévoles, ils n'avaient aucune rémunération et ils n'ont pas eu droit aux repas, sauf à leurs frais.

Et en prime vous leur avez interdit d'être apparents, vous leur avez interdit les banderoles, vous leur avez interdit les flyers alors que c'était eux qui faisaient le travail. Les seuls qui avaient le droit d'être apparents, c'était la Mairie de Bordeaux d'une part, et d'autre part les restaurants qui vendaient le pique-nique 10 euros. Tous les Bordelais s'en sont rendu compte.

Vous leur demandez bénévolat et anonymat. Est-ce normal ?

Est-ce normal que la bonne initiative que vous avez prise l'été dernier qui va être reconduite cette année, Le Quai de Sports, se fasse pratiquement en totalité sur le bénévolat ? Trois semaines de travail des associations sur le bénévolat !

C'est-à-dire qu'au lieu de tirer les associations, de leur permettre de se développer et de se faire connaître, en fait, vous les niez.

Enfin, concernant les événements de premier plan, dernier point fort que vous soulignez, je ne suis pas sûr que ce soit plus important aujourd'hui qu'avant 1995. Voter la disparition de Bordeaux comme étape du Tour de France qui était quand même hautement symbolique, l'événement de juillet à Bordeaux, il n'existe plus !

Je passe sur les avatars du Marathon de Bordeaux, de la Bordelaise, etc... témoignant que la situation n'est vraiment pas euphorique en la matière.

Ce sont des points forts qui n'en sont pas. Je comprends que les axes de progrès soient en effet très nombreux.

Une véritable volonté de politique sportive reste à assurer. Mais ce n'est pas en partant de bases erronées qu'on arrivera à construire cette politique sportive. Entre l'argent qui manque et les pratiquants qui semblent rechigner, votre marge de manœuvre est étroite. Mais c'est justement à la faveur de ce grand écart à résorber qu'une saine politique municipale pourrait se révéler.

Moi je citerai les 4 axes autour desquels je la verrai.

D'abord un effort nécessaire d'investissement. Le manque général des infrastructures sportives – ce n'est pas l'Equipe qui l'invente, on le voit tous les jours – est évident : stades, gymnases, piscines, patinoire fermée de mai à septembre ce qui ne facilite pas la pratique du sport de haut niveau, que ce soit pour le rugby, le hockey sur glace, et encore moins le sport associatif et solidaire qui se traduit très souvent, notamment pour les transports scolaires, par de très longs trajets en bus.

Alors il y a de bons points. C'est vrai qu'il y a eu la propriété des terrains de l'ASPTT à Bordeaux-Caudéran. Cela a été fait en période électorale certes, après le scandale qui avait été la promesse de vente de ces terrains à un promoteur immobilier qui devait y construire des immeubles. On les a gardés. Tant mieux.

Mais on ne peut pas oublier l'état de la piscine Stéhélin, l'absence d'une piscine sur le Sud de Bordeaux, la suppression du city-stade de Belcier au profit d'un hypothétique terrain de sport de grands jeux qui figure dans votre cartographie, qu'on verra peut-être un jour, ou peut-être jamais, du moins pour nous.

Je ne parlerai pas du grand stade, Monsieur le Maire vous en avez parlé, qui pour nous relève du « foot-business » qu'on doit soutenir, certes, même si les investisseurs qui en sont à l'origine sont prêts à le financer.

Nous notons également avec plaisir la transformation du Vélodrome et non sa suppression qui avait été envisagée à un moment donné. Ça c'est une bonne chose.

C'était le premier axe.

Outre la nécessité de développer l'investissement, le second axe, je crois, c'est qu'il faut pousser les associations. Les pousser, Mme PIAZZA, c'est les reconnaître. Il faut qu'elles soient apparentes, qu'elles reçoivent des subventions qui ne semblent pas simplement émaner du fait du prince, ce qu'elles sont trop souvent, mais le résultat d'une négociation entre l'association et la ville en fonction d'objectifs à atteindre. Il faudrait développer pour cela – et je rejoins le Maire de Bordeaux - des conventions triennales d'objectifs et de moyens qui soient mieux adaptées au fonctionnement des structures associatives et scolaires, avec un certain nombre d'obligations.

Moi je suis stupéfait, je le disais tout à l'heure, qu'on exige des associations autant de bénévolat alors qu'on donne pour le football professionnel des sommes importantes sans aucune contrepartie, alors qu'il pourrait être le vecteur de nouvelles vocations. Sauf en période électorale – je parle sous le contrôle de Monsieur le Maire - on n'a jamais vu un joueur professionnel de football, des Girondins, dans les centres d'animation ou les maisons de quartiers.

Avouez que c'est dommage de demander toujours plus à ceux qui ont le moins et ne demander jamais rien à ceux qui ont le plus comme les Girondins. On aurait aimé par exemple que le dimanche les Girondins professionnels animent des activités sur les quais. Leur avez-vous demandé ? Alors que la subvention que nous leur versons est quand même à un niveau largement supérieur aux autres associations.

Le troisième axe c'est sur la pratique du sport de loisir. Force est de reconnaître la difficulté de l'exercice. Un seul skate-parc pour tout Bordeaux. Certes, un skate-parc magnifique et intéressant, mais quand même limité.

7 city-stades, dont un est promis à la fermeture prochainement.

Le stade Brun qui n'est plus en accès libre.

L'ouverture insuffisante des piscines sur Bordeaux, même si on note avec plaisir, Mme PIAZZA, l'ouverture plus large de la piscine Judaïque.

C'est donc avec grande satisfaction que nous avons accueilli le projet de Parc des Sports sur le Sud de Bordeaux particulièrement pauvre en espaces pour les jeunes. Il semble d'ailleurs que cet espace à vocation initiale de sports de loisirs est essentiellement mis à la disposition d'associations et des scolaires, servant ainsi de palliatif, en quelque sorte, au manque d'infrastructures sportives.

Je crois qu'il va falloir essayer de voir comment développer la pratique libre du sport. Les associations et les scolaires ont d'autres équipements.

D'autre part, un des sports qui compte le plus de licenciés, ici on n'en parle pas du tout, c'est la pétanque, Mme PIAZZA, qui est un sport populaire en même temps qu'un sport intergénérationnel, créateur de lien social dans beaucoup de secteurs. Qu'en fait-on ?

Ils ont une revendication. On les laisse languir depuis très longtemps pour avoir un boulo-drome couvert qui permettrait à la fois d'avoir une activité toute l'année et en même temps de recevoir. C'est un élément de prestige. On est une des seules villes sur l'ensemble du Sud de la France qui n'ait pas un boulo-drome couvert. Je vous demande de le mettre à l'étude. C'est quelque chose d'important pour le lien social.

Enfin en ce qui concerne le sport de haut niveau – c'est le quatrième axe – il est impératif de mettre en place sur Bordeaux des structures qui permettent aux sportifs de se former et de les garder. On n'a pas beaucoup d'argent, il faut donc trouver d'autres moyens pour les garder ?

Un exemple type. Je pense à Alexia Le Castel qui a participé aux Jeux Olympiques, qui va participer aux Championnats du Monde. Qui se souvient qu'elle a été formée aux Girondins, qu'elle a été formée ensuite à Saint-Bruno et qu'elle en est partie car on est incapable à Bordeaux de rendre compatible formation et sport, et d'assurer par la suite la réussite d'une reconversion et d'une carrière ?

C'est cela qu'il faudrait mettre en place à Bordeaux à défaut de moyens financiers beaucoup plus importants.

Je crois que ce serait le moyen de garder nos meilleurs éléments, de susciter des vocations, de faire en sorte que les enfants qu'on rencontre quotidiennement à partir de l'animation sportive soient des graines de champions dont on pourra être fiers, nous, en tant qu'élus, car ça sera véritablement le résultat d'une politique sportive. Merci.

M. LE MAIRE. -

M. PAPADATO.

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, si vous le permettez, notre groupe interviendra à deux voix, pour ma part pour la politique sportive et Pierre HURMIC pour le grand stade.

Madame l'Adjointe, nous notons avec intérêt le changement qui s'opère dans les orientations de la politique sportive de la Ville de Bordeaux. Pour avoir ici souvent dénoncé les manques et les insuffisances de cette politique sportive nous tenons à saluer ces avancées.

Il faut dire que nous venons de loin. La politique sportive de la Ville de Bordeaux remonte aux années Chaban, faite de copinage et de bons sentiments. Vous avez hérité, Monsieur le Maire, de cette situation, et vous n'avez jusqu'à présent jamais voulu bousculer l'existant.

Malheureusement ce laisser-faire a eu des conséquences pour la politique générale du sport. A Bordeaux, régulièrement cette politique, comme l'a dit M. RESPAUD, a été jugée plutôt mauvaise dans la presse nationale à plusieurs reprises. Je ne reprendrai pas ces classements, mon collègue l'a fait, mais c'est vrai qu'ils étaient peu glorieux pour la Ville de Bordeaux.

Que reproche-t-on à cette politique ?

Pauvreté des équipements de base, piscines en nombre insuffisant, tout comme les pistes d'athlétisme ou les petits terrains de proximité, nombre indigent – M. RESPAUD l'a dit aussi – d'équipements en libre accès.

On pouvait même lire : « Le sport ce n'est pas le cœur du mandat ».

Aujourd'hui un frémissement se fait ressentir. Ce frémissement est-il à la hauteur de notre attente ?

Oui. En matière d'analyse sur les équipements, le document en annexe « Le maillage territorial des équipements sportifs » est très intéressant. On se pose même la question de savoir pourquoi il n'a pas été réalisé plus tôt.

Pendant 6 ans nous n'avons rien fait d'autre, rien dit de plus que les conclusions qui s'y dégagent : nécessité de rééquilibrer ces équipements sur la ville et d'en créer de nouveaux.

Le document est assez explicite sur les besoins dans les cantons.

Oui en matière d'analyse sur les équipements.

Séance du lundi 25 mai 2009

Le deuxième point qui nous semble aussi positif est la volonté de votre adjointe d'impliquer le sport de haut niveau dans les événements de la ville.

Nous avons plusieurs fois dénoncé les conventions signées par le Stade Bordelais ou les Girondins de Bordeaux, qui stipulent cet engagement des clubs, mais dont la réalisation sur le terrain se faisait attendre. On avait à chaque fois demandé des bilans, mais les bilans ne venaient jamais parce qu'effectivement les grands clubs professionnels ne participaient pas du tout à l'animation du sport dans la ville.

Visiblement il y a un changement d'orientation. Tant mieux. Nous vous félicitons de tout ça.

Est-ce suffisant pour nous satisfaire ?

Malheureusement non, car nous attendons encore votre équipe sur quelques points.

Premier point. Il nous semble qu'il nous manque un volet écoles dans ce document en ce qui concerne les animations sportives. Vous avez choisi de vous en remettre aux associations locales pour cette prise en charge.

Il nous semble qu'il serait utile d'avoir une vision à l'échelle de la ville. Les offres sportives proposées aux écoles sont ainsi dépendantes des associations qui existent autour des écoles. Si le réseau n'est pas important, ou si les équipements font défaut, les offres sportives proposées aux enfants s'en ressentent aussitôt.

Je ne suis pas certain que vous ayez une vision synthétique de ce qui est proposé aux scolaires actuellement.

Ce point me permet de rebondir et de redire ce qui nous importe. C'est surtout le soutien aux associations locales de quartiers. Ce sont elles qui font l'animation sportive dans les quartiers. En cela vous pouvez peser sur le développement de ces animations sportives.

L'argent est bien évidemment le point essentiel. Il aurait été intéressant que vous nous présentiez une carte d'implantation des associations sportives et une carte à l'échelle de la ville et des cantons. On aurait peut-être eu une vision assez synthétique du regroupement des associations autour des équipements sportifs et aussi de certains vides dans certains quartiers.

Car ce que nous redoutons c'est qu'on se retrouve avec ce qui se passe actuellement sur la Bastide avec les Girondins, ou ce qui va se passer avec les JSA - nous avons appris que les JSA doivent aller sur la Bastide - ou encore avec le Stade Bordelais aux Aubiers. Ce que nous redoutons c'est que les structures sportives d'autres quartiers exportent leur savoir-faire et délocalisent sur des quartiers en manque de structures suffisamment solides.

La solidité d'une association vient des moyens qui lui sont donnés par la Ville. Actuellement les quartiers richement dotés depuis des années colonisent en quelque sorte les quartiers pauvrement dotés.

Sur Bordeaux, par l'histoire voulue et écrite par Chaban en matière de sport, ce sont les maisons de quartiers qui regroupent en partie ces énergies. Mais ces énergies sont possibles simplement parce que le fait d'être maison de quartier permet d'avoir un budget plus conséquent pour développer les pratiques.

M. DAVID pourrait le confirmer, c'est la volonté financière de la Ville de Bordeaux à une époque qui a permis de développer les maisons de quartiers.

J'engage donc les maires de quartier à réfléchir à cette proposition : donner une maison de quartier à des secteurs en regroupant les énergies et en fédérant ces associations locales autour de projets de maisons de quartiers.

Ce serait notamment possible avec La Flèche et l'Envol d'Aquitaine à Saint-Michel, de la même manière à Bacalan avec l'ABC ou le BAC, idem sur la Bastide. Là le maillage de la ville serait réalisé de manière enfin équitable, ce qui n'est pas le cas actuellement car on constate des vides dans la politique d'animation sportive de la ville.

Dernier point. Dans votre présentation, Madame l'Adjointe, vous avez évoqué la difficulté et le coût d'une inscription pour un enfant. Je ne sais pas ce que vous avez prévu, parce qu'effectivement vous avez lancé cette idée, mais je serais curieux de connaître ce que vous allez mettre en place pour aider les familles pour les inscriptions de leurs enfants. En effet, inscrire un enfant dans un club sportif cela a un certain coût et c'est relativement difficile pour certaines familles.

Donc je crois que ça aussi c'est un point qu'il sera utile de développer.

M. LE MAIRE. -

M. HURMIC.

M. HURMIC. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, j'interviendrai essentiellement sur le projet de grand stade que vous avez évoqué il y a quelques instants pour poser les questions qui paraissent évidentes. Avant même de s'interroger sur « comment va-t-on le financer et où va-t-on le situer ? », la question qui me paraît essentielle et primordiale c'est de savoir pourquoi faudrait-il un grand stade à Bordeaux ? Ce grand stade est-il nécessaire aux équipements sportifs futurs de notre ville ?

Je m'intéresserai tout d'abord naturellement au contexte dans lequel comme par hasard ce projet émerge aujourd'hui et est débattu aujourd'hui.

Ce contexte quel est-il ? il est incontestablement un contexte émotionnel, c'est-à-dire que nous nous situons tous dans ce contexte de l'émotion, voire même de l'euphorie due à une fin de saison plutôt glorieuse de l'équipe de football des Girondins.

Cette émotion et cette euphorie passagères sont-elles bonnes conseillères pour décider aujourd'hui de la création d'un grand stade ? Personnellement je n'en suis pas totalement persuadé.

Deuxième élément de ce contexte que vous nous présentez aujourd'hui pour justifier la nécessité d'un tel équipement c'est, nous dites-vous, la perspective de l'Euro 2016.

Donc j'évoquerai également cette perspective en disant qu'il ne me paraît pas du tout, eu égard aux informations que nous possédons aujourd'hui, qu'il faille à tout prix faire un grand stade de 40.000 places à Bordeaux dans cette perspective de l'Euro 2016.

Vous nous dites également dans le texte écrit de cette communication que vous nous faites, que cet équipement majeur nous engagera dans la modernité. La modernité... J'ai envie de dire que nous n'avons pas forcément la même conception de la modernité.

Est-ce que la modernité c'est le toujours plus, le toujours plus grand, le toujours plus cher ? Est-ce que cette modernité c'est l'inflation indécente de sommes colossales toujours plus importantes consacrées notamment au sport professionnel ?

Je ne suis pas persuadé que l'on puisse vraiment qualifier ce type de dérive de modernité. J'ai plutôt tendance à penser qu'à ce jour - et je crois que nous sommes nombreux dans cette salle à partager ce point de vue - que le business sportif a atteint aujourd'hui une démesure dont il revient aux élus politiques de temps en temps de ne pas l'encourager et de dire à un moment donné : il faut peut-être que le pouvoir politique dise stop, et en tout cas on réfléchit pour sortir de cette dérive.

J'ai entendu dire – je ne suis pas un spécialiste sportif – que le club des Girondins pour conserver l'an prochain un joueur de football qui s'appelle Gourcuff, s'apprête à verser à ce joueur-là un salaire de 300.000 euros par mois.

Au moment où notre pays, Monsieur le Maire, s'est légitimement ému des stock-options et des parachutes dorés, est-ce que nous devons, nous, encourager au fait que, si ce ne sont pas des stocks-options et des parachutes dorés, ce sont des maillots, des shorts et des crampons dorés que l'on s'apprête à consacrer à ces sportifs, certes de haut niveau, mais qui ne sont jamais, permettez-moi de vous le dire, que des joueurs de football, ou des hommes sandwiches... ? A chaque fois que je les vois à la télévision j'ai plutôt tendance à penser qu'il s'agit d'hommes sandwiches autant que des joueurs de football...

En tout cas, Monsieur le Maire, mes chers collègues, est-il de notre responsabilité de faire en sorte que l'argent public accompagne et encourage cette démesure ? Autorisez-moi à dire ici aujourd'hui publiquement que je n'en suis pas totalement convaincu.

Deuxième question que je me pose et que nous nous posons tous, avons-nous besoin d'un tel équipement de 40.000 places pour accueillir des parties de football à Bordeaux ?

Vous nous avez rappelé, Mme PIAZZA... et je tiens d'ailleurs, puisque je m'adresse à Mme PIAZZA, à vous remercier pour la qualité de cette communication, puisque c'est nouveau qu'on débâte enfin dans cette ville sérieusement de la politique sportive. Donc merci pour votre intervention. Je ferme la parenthèse.

Vous nous avez rappelé très honnêtement dans votre intervention qu'au stade Chaban-Delmas actuellement quand il y a des parties de football dans notre ville, c'est 23.000 personnes en moyenne tous les 15 jours. A-t-on dès lors besoin d'un équipement de 40.000 places ?

J'ai même entendu l'entraîneur de l'équipe de football des Girondins Laurent Blanc qui ces jours-ci s'égosillait sur TV7 en disant : il faut que les Bordelais viennent voir les derniers matchs de la Coupe de France, etc. C'est-à-dire qu'ils ont du mal à remplir le stade...

(Brouhaha)

M. HURMIC. -

Hormis le match de vendredi dernier qui effectivement était à guichet fermé, sinon je ne vois pas tellement l'intérêt de M. Laurent Blanc à s'égosiller sur TV7 en disant aux Bordelais : venez soutenir votre équipe.

Je crois que la jauge de 30.000 places correspond habituellement, vous l'avez rappelé quand même, à ce qui est nécessaire pour les performances de notre équipe de football, hormis peut-être des périodes exceptionnelles d'euphorie et de fin de championnats.

Est-il dès lors prioritaire de doter notre ville d'un équipement sportif qui coûtera, vous l'avez rappelé Monsieur le Maire, au moins 200 millions d'euros ?

Vous nous dites pour mieux faire passer les 200 millions d'euros que tout ne sera pas à la charge du public, que ça va être un partenariat privé / public. Certes, ça sera un partenariat privé / public, mais ça sera quand même une grande partie de l'argent public. Il n'y aura pas que les Bordelais. Il y aura manifestement la Communauté Urbaine, j'en suis sûr, le Département, la Région et l'Etat, mais ça reste quand même de l'argent public.

Faut-il que l'argent public aille une fois encore en faveur de ce type d'équipement ? Je n'en suis pas persuadé. N'allons-nous pas une fois de plus assister à la socialisation des pertes, en l'occurrence des investissements, et à la privation des profits, au profit, c'est le cas de le dire, d'un club sportif qui n'est maintenant, comme tous les clubs sportifs de notre pays, qu'une société à objet commercial ?

J'ai noté également dans ce contexte qui nécessiterait à lui tout seul de se doter de ce grand stade, l'ironie - le mot est faible - le mépris avec lequel l'équipe de football actuelle traitait notre vieux stade Chaban-Delmas. Notre vieux stade Chaban-Delmas, effectivement a été construit en 1936. J'ai entendu l'entraîneur M. Blanc dire : c'est un stade usé, on mérite mieux.

Je pense qu'il ne faut pas qu'il méprise trop ce stade Chaban-Delmas qui accueille généreusement l'équipe des Girondins depuis un certain nombre d'années, et puis j'ai envie de dire, qui a été aussi régulièrement rénové avec de l'argent public. Ce n'est pas qu'un musée. C'est quand même un stade qui jusqu'à présent a donné entière satisfaction et à l'équipe et aux spectateurs bordelais. Je crois que ça mérite autre chose que cette espèce de mépris ricaneur d'un stade qui ne serait qu'un stade musée.

Je rappellerai également que ce stade, il n'y a pas si longtemps que ça, c'est-à-dire en 1997, Monsieur le Maire, était parfaitement aux normes de la compétition mondiale.

Nous avons rénové ce stade à grands frais en 1997 - je me souviens que je m'en étais étonné ici à l'époque ; j'avais fait état du même genre de réticences qu'aujourd'hui ; comme quoi sans doute on évolue peu - pour qu'il puisse accueillir la Coupe du Monde de Football. Je n'ai pas retrouvé les chiffres mais c'était des sommes assez importantes. Donc ce n'était pas qu'un stade musée, c'était un stade parfaitement adapté, en tout cas aux normes déjà draconiennes que nous avait imposé la FIFA pour recevoir tous ces messieurs du football.

Nous avons également, je le rappelle, envisagé 8,6 millions d'euros à la fin de l'année 2008 également pour rénover ce stade musée pour qu'il puisse continuer à fonctionner. Je pense que cela mérite autre chose qu'un mépris.

J'ai noté également que dans la rénovation du stade il fallait envisager de rénover les salles de réception. Permettez-moi de rigoler. Si le club veut accueillir le gotha du monde sportif mondial, j'ai envie de dire qu'il le fasse à ses frais. Qu'il veuille faire ici à Lescure l'équivalent des salles de réception du Festival de Cannes je le comprends parfaitement, mais qu'il le fasse à ses frais. Qu'il n'y ait pas d'argent public pour encourager ce type de dérive.

Je voudrais également déplorer une espèce de paradoxe qui n'atteint pas seulement la Ville de Bordeaux, mais qui atteint l'agglomération, Monsieur le Maire : la distorsion qui existe entre la politique culturelle et la politique sportive.

Pour la politique culturelle, quand il s'agit d'un grand équipement culturel type Aréna, une majorité d'élus trouve très bien de dire : « non, ce n'est pas aux pouvoirs publics, on va léguer ça au privé » . Donc la culture, les grands événements culturels ça sera du ressort du privé, et au construit l'Aréna, on sous-traite ça au secteur privé. Mais quand il s'agit d'un grand équipement sportif, le discours est totalement différent, on dit : « on ne va pas laisser ça au privé, surtout pas, on va faire un partenariat privé / public. » Les collectivités, nous dit-on, doivent s'impliquer fortement dans le financement de cet enjeu politique majeur.

Je ne partage pas ce point de vue du tout. Au contraire, je pense que la culture est autrement prioritaire pour l'argent public que ne l'est le sport. Et je pense aussi qu'en période de crise telle que celle que nous vivons, qui est aussi, beaucoup de spécialistes le disent, une crise des valeurs, je pense que nos concitoyens ont peut-être davantage besoin de références culturelles que d'aller voir des matchs aussi sportifs soient-ils dans des stades flambants neufs.

Je noterai également, vous l'avez dit, Monsieur le Maire, je vous répondrai là-dessus...

M. LE MAIRE. -

M. HURMIC vous êtes très long.

M. HURMIC. -

Oui. Je termine. D'autres villes se sont lancées dans cette aventure des grands stades. Vous avez cité Lille. Effectivement Lille est en train de construire actuellement un grand stade. Le projet est beaucoup plus avancé que le nôtre. Ce que je voudrais vous dire par rapport à Lille, c'est que Lille, le projet sera rentable parce que ça sera un grand équipement mixte, mixte dans son financement privé / public, mais aussi mixte dans sa programmation, c'est-à-dire que pour le rentabiliser on en fera aussi une salle de spectacles. Exactement l'Aréna. Donc on va se retrouver avec des salles mixtes partout à Bordeaux.

L'Aréna qui est censé accueillir de grands spectacles sportifs aussi, et ce grand stade qui devra pour le rentabiliser accueillir bien évidemment d'autres types d'activités.

Un dernier mot, Monsieur le Maire. Quelle est la position de l'Etat par rapport à ces grands équipements ? Je vous citerai quelqu'un que vous connaissez bien c'est le Président de la Cour des Comptes, M. Philippe Seguin. Vous êtes vraisemblablement plus proche de lui que je ne le suis. Il est grand amateur de foot, je ne le suis pas. Il appartient, ou il appartenait à votre formation politique, ce qui n'est pas mon cas. Mais M. Seguin, je me trouve assez proche de sa réflexion sur les équipements sportifs dans la perspective de l'Euro 2016.

Il faut savoir que le Premier Ministre avait demandé au Président de la Cour des Comptes M. Seguin un rapport sur la Commission Grand Stade Euro 2016 qu'il dirige, et M. Seguin a conclu qu'il fallait effectivement une nouvelle politique nationale des stades qui encouragerait une initiative privée, la puissance publique pouvant financer les infrastructures d'accès.

M. Seguin conclut son rapport en disant qu'il était extrêmement critique envers l'organisation de la Coupe du Monde en 1998 qui a essentiellement profité au seul Stade de France. Ce n'est pas moi qui le dit, c'est M. Seguin. Donc j'en déduis que le stade de Bordeaux ne faisait pas partie de ceux qui ont le plus profité de cette Coupe du Monde 1998. Et il dit – c'est toujours la Cour des Comptes qui parle par l'intermédiaire de son président – par rapport à 1998 nous encourageons un système où l'on puisse éventuellement se passer d'un centime d'argent public.

M. LE MAIRE. -

M. HURMIC, vous êtes toujours encore plus long...

M. HURMIC. -

Je termine. Monsieur le Maire, je considère qu'il y a actuellement une réflexion nationale qui me paraît être une réflexion de bon sens qui consiste à dire qu'il faut faire en sorte d'épargner l'argent public qui continue à financer ce type de dérive, a fortiori en période de crise économique. Il me semble qu'il y a d'autres priorités que de tels financements.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. MAURIN.

M. MAURIN. -

Monsieur le Maire, chers collègues, permettez-moi tout d'abord de saluer le travail de synthèse présenté dans le document de Mme PIAZZA, travail important pour l'avenir du sport de notre ville. Il faut dire que le retard pris par Bordeaux par rapport aux autres grandes villes de France imposait bien évidemment l'ambition de changer de braquet en matière de politique sportive municipale.

S'il mérite un développement plus détaillé dans la définition des objectifs, le diagnostic financier et géographique offre de réelles bases de débat sur lesquelles je vais revenir.

Mais dans un premier temps je souhaiterais rappeler combien la pratique sportive dans ses dimensions scolaires, de loisir, ou de compétition, concourt évidemment à l'épanouissement et à l'émancipation de l'individu par son impact sur la santé, sur l'éducation à la citoyenneté comme sur le lien social.

Le sport, comme la culture d'ailleurs, mériterait une tout autre prise en charge de l'Etat. Or aujourd'hui, ça n'a pas été dit, ce dernier ne lui consacre que 0,20% du budget, et la place de l'Etat dans le financement du sport en général ne représente que 10%.

Les mesures annoncées par le Secrétaire d'Etat M. LAPORTE en décembre 2008 ne peuvent que nous interroger sur la volonté du gouvernement de maintenir la pratique sportive comme un droit pour tous. La fermeture de certains CREPS ou de directions locales de Jeunesse et Sport, la remise en cause du sport scolaire comme l'UNSS et les difficultés pour la continuité de l'USEP, le sport primaire, ou encore les transferts de charges vers les collectivités, sont bien les indicateurs d'une démission de la nation face à ses responsabilités.

On voit bien qu'au final ce qui est recherché c'est l'entrée massive de capitaux privés dans le sport accélérant malheureusement de fait une pratique rendue quasi obligatoire pour les clubs et les fédérations.

Si on assiste aujourd'hui au spectacle à la fois burlesque et affligeant d'un champion de saut à la perche obligé de traverser tout nu les rues de Paris pour chercher un sponsor, et si on assiste également de manière beaucoup plus inquiétante à des jeunes obligés de porter un maillot de club à l'effigie d'une chaîne américaine de fast-food qui n'est pas neutre dans la recrudescence de l'obésité, on voit bien vers où le sport-business peut nous entraîner.

Non, le sport ne doit pas devenir une marchandise. Comme l'avaient courageusement dit sur une banderole brandie par les supporters du virage sud à l'occasion d'un match de coupe de la ligue cet hiver au stade Chaban-Delmas, il faut évidemment être vigilant à la recrudescence de ce sport-business.

Sur le document lui-même quelques remarques.

D'abord mon regret que ne soit pas mieux développée la notion de service public quand on parle du sport pour tous, même si Mme PIAZZA dans sa présentation a cité le service public tout à l'heure.

Cet objectif de service public a évidemment des conséquences en termes de facilitation d'accès au sport par le plus grand nombre, par la mise à disposition de structures : gymnases, piscines, stades, par une aide financière significative pour l'accès des jeunes les plus démunis aux licences sportives en lien avec les compétences du Conseil Général et de la Région Aquitaine, et par une politique tarifaire d'accès aux piscines adaptée.

On voit bien sur les cartes proposées dans le document des disparités importantes de traitement des questions des différents quartiers bordelais, traitement qu'il nous faut corriger en mutualisant les efforts entre partenaires des collectivités territoriales compétentes, je pense notamment au Département, à la Région de par leurs compétences particulières en sport scolaire, avec un souci premier pour notre commune d'en permettre la pratique par les écoliers de notre ville en évitant les pertes de temps et la pollution générée par les longs déplacements en bus pour accéder aux structures municipales qui souvent sont à l'autre bout de la ville pour certaines écoles du centre ville.

Concernant le sport de haut niveau Bordeaux peut mieux faire. Si nous pensons que nous avons un réel potentiel notamment sur des sports comme le hockey sur glace, le rugby, la boxe, le handball, il me semble que plus qu'une rationalisation des aides telle que le document le propose, il nous faut réfléchir, en lien avec les clubs, à une meilleure mutualisation des moyens humains et matériels à disposition au-delà même de la ville.

Sur les équipements, si je partage les objectifs que vous fixez pour le Vélodrome à condition qu'il reste quand même vélodrome, le Palais des Sports, les gymnases de quartiers, la piscine Stéhélin, une nouvelle piscine sur Bordeaux Sud, j'ai quelques doutes sur la faisabilité budgétaire à court et moyen termes si vous suivez, Monsieur le Maire, votre ligne rigoriste concernant le recours à l'emprunt.

Sur la proximité, j'attire l'attention sur le risque de mise en place monopolistique de certaines structures au détriment de plus petites. Nous avons dans le quartier de Bacalan l'exemple de l'ABC dont l'existence aujourd'hui est menacée.

Enfin j'observe l'apparition de postes d'opérateurs-animateurs-régulateurs pour les pratiques sportives de proximité. J'espère qu'il ne s'agit pas de simples redéploiements d'emplois sur la ville et que ces nouvelles compétences pourront également être mises à disposition des écoles de la Ville de Bordeaux, notamment sur le temps de l'interclasse.

Pour terminer, concernant le grand stade la position définitive de mon groupe dépendra bien entendu du plan de financement qui sera proposé à cette éventuelle nouvelle structure, que, personnellement, je trouve pertinent de placer sur le quartier de Bordeaux-Lac, notamment dans le financement de la place de l'Etat sur le nouveau budget. Merci.

M. LE MAIRE. -

M. GUYOMARC'H.

M. GUYOMARC'H. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je voudrais très rapidement intervenir sur les propos de M. RESPAUD, sur trois points.

J'ai été très surpris de sa conception du bénévolat. Pour moi le bénévolat doit rester quelque chose de fondamental dans la pratique et l'encadrement des activités sportives au sein des clubs. C'est une valeur sur laquelle il faut s'appuyer et qu'il faut soutenir, parce que trop souvent les pratiquants, les dirigeants et les salariés des clubs ignorent quel est le coût réel des pratiques sportives, et s'il n'y avait pas 100% de bénévoles je crois que les pratiques sportives auraient un coût considérable. Les subventions ne suffiraient pas à permettre le sport pour tous.

Je voudrais aussi lui dire que Bordeaux Sport n'est pas un office municipal. C'est bien une association 100% sous la forme associative qui est née de la volonté d'une dizaine de clubs omnisports avec la bienveillance de la mairie, bien entendu ; et Bordeaux Sport ça marche parce que c'est une excellente façon de mutualiser un certain nombre de moyens matériels et de ressources humaines.

Bordeaux Sport ça marche. Je suis heureux de vous le dire ici.

Je voudrais enfin lui dire qu'en ce qui concerne la participation des clubs sportifs aux événements sportifs grand public, c'est normal que ces clubs qui de toute façon reçoivent une subvention, apportent leur contribution à ces manifestations ponctuelles ou plus ou moins pérennes pendant l'été. Ils le font avec un réel enthousiasme. Leurs dirigeants, leurs bénévoles, leurs salariés s'aperçoivent qu'en sortant des murs des enceintes sportives qui sont les leurs ils créent aussi du lien social, ils sont attractifs et ils peuvent faire rayonner leur blason bien au-delà des lieux dans lesquels ils ont l'habitude de se cantonner.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. PEREZ.

M. PEREZ. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, dans l'excellent rapport de Mme PIAZZA je vois un point intitulé « Des équipements adaptés et performants ». Dans ce point je vois : « Redonner sa vocation sportive au Palais des Sports »

Juste une question. Où en sommes-nous du Palais des Sports ?

J'ai cru comprendre dans une réunion récente que nous avons des soucis quant à la possibilité que le Palais des Sports puisse continuer à recevoir du public, voire des sportifs. Est-ce que nous avons de nouvelles informations récentes sur ce problème qui font que ce point a effectivement sa place dans ce document ?

Sinon je m'interroge sur le côté adapté et performant du Palais des Sports s'il n'est plus apte à recevoir du public. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme PIAZZA pour répondre aux orateurs.

MME PIAZZA. -

Je vais essayer d'aller vite, Monsieur le Maire...

M. LE MAIRE. -

Vous allez essayer, Madame, et vous allez réussir.

MME PIAZZA. -

Je vais réussir.

M. PAPADATO, d'abord merci pour votre reconnaissance.

M. RESPAUD vous m'attristez beaucoup par votre manque de reconnaissance et vos critiques.

M. PAPADATO, l'éducation physique et sportive, vous le savez, vous êtes maître d'école, est du ressort de l'Education Nationale ; moi-même en tant qu'actrice de club j'ai eu beaucoup de difficultés à travailler avec les écoles de proximité parce que nous n'avons pas vocation à entrer dans le temps scolaire.

Par contre nous avons travaillé avec des écoles pour ouvrir des disciplines que nous avons ciblées avec elles, qui sont le BMX, le golf, la voile et le patinage sur glace.

En ce qui concerne votre préoccupation sur les tarifs clubs, ça ne sera pas une mince affaire, je le sais, parce que les présidents et les équipes dirigeantes revendiquent des réalités économiques que nous partageons, d'autant que le partenariat privé s'affaiblit. J'insiste sur ce point.

On va être à leur écoute. On va favoriser ces tarifs réduits. On va surtout essayer de positionner des tarifs familiaux dans les clubs, avant tout, puisque ça ne sera pas si simple que ça.

En ce qui concerne le Palais des Sports, M. MAURIN, une réunion de concertation démarre la semaine prochaine avec une table ronde très élargie, une concertation très large, parce que je crois qu'il faut inviter toutes les personnes concernées.

M. HURMIC, rassurez-vous, les travaux qui ont été faits sur le stade Chaban-Delmas sont des travaux pour l'avenir. Je crois qu'il faut le garder en équipement structurant pour les Bordelais.

D'abord les Bordelais sont attachés à ce site. Donc c'est bien dans l'avenir qu'il faut prévoir aussi son fonctionnement. Peut-être qu'on y verra une réhabilitation en fonction de ce que va devenir le Palais des Sports et le Vélodrome, mais je pense que ce ne sont pas des dépenses dans le vide.

En ce qui concerne le partenariat avec les Girondins, je pense que vous pouvez le deviner. M. Triaud nous le rappelait il y a quelques jours, il faut savoir que les Girondins sont tout le temps sollicités, des milliers de fois par jour. Ils ont des agents, ils ont des coachs, ils sont extrêmement protégés, et lui-même quelquefois est obligé de téléphoner à l'agent pour entrer en contact avec les joueurs. C'est pour vous dire que c'est une organisation très professionnelle.

Nous les avons rencontrés. Ils ont une convention sur la table. Nous allons travailler à cette osmose entre les joueurs et les Bordelais, mais ça ne peut pas se faire en claquant des doigts, M. RESPAUD. On ne peut pas dire : « on inaugure, on va faire venir les joueurs ». On va l'organiser et le programmer sur des semaines. C'est notre travail de demain pour que ça puisse se faire. J'y crois.

M. RESPAUD, je vous disais tout à l'heure que vous m'aviez beaucoup déçue, parce qu'à vous entendre on ne reconnaît pas les clubs. Mais cette inauguration du Parc des Sports Saint-Michel, cet événementiel du Quai des Sports, c'est pour moi d'abord du gagnant / gagnant. C'est-à-dire que si on les aide avec des subventions c'est pour qu'eux-mêmes puissent rendre service à la population bordelaise, sortir de leur fonctionnement interne et s'ouvrir à la ville. C'est la première chose.

La deuxième chose, si on ne les a pas mis à table, si on ne les a pas dédommagés pour cette inauguration, c'est qu'on trouvait que c'était normal vu qu'on les avait aidés largement avec ces subventions-là tout au long de l'année. Ça s'est très bien fait, je vous rassure.

Encore une fois je pense que c'est un très bon outil pour eux pour se développer parce qu'il y a une belle visibilité de leurs actions sur un site ouvert et public. Je pense qu'ils ont besoin de ça, parce qu'organiser des portes ouvertes ce n'est pas facile et quand on a un lieu public comme ça qui s'y prête c'est d'autant plus facile pour eux.

Le bénévolat, M. GUYOMARC'H en a parlé, je n'y reviendrai pas. On est là aussi pour le favoriser. Je suis la première à reconnaître les actions des uns et des autres dans le sens du mouvement sportif.

Quand vous m'annoncez 6,5% dans les autres villes, c'est : ville plus agglomération. A Bordeaux c'est simplement la ville. C'est-à-dire que c'est un budget quand même assez important qui n'est consacré qu'à la ville, qu'à Bordeaux.

Je crois que j'ai répondu à tout. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Bravo !

M. ACCOCEBERRY.

M. ACCOCEBERRY. -

Monsieur le Maire, chers collègues, juste pour répondre à M. PEREZ par rapport au Palais des Sports, parce que je crois qu'Arielle a répondu à M. MAURIN.

Nous avons une réunion demain à 11 heures. Une étude de faisabilité a été lancée sur le Palais des Sports ; demain à 11 heures et dans les semaines qui suivent nous en saurons un peu plus.

Pour répondre à M. HURMIC sur le grand stade, je crois que le grand stade n'est pas sorti des cartons parce que les Girondins font une bonne saison. Ce n'est pas l'euphorie de la saison des Girondins qui relance l'idée du grand stade. Je crois qu'une agglomération comme Bordeaux se doit d'avoir un tel équipement, pour 2016 bien sûr, mais-au-delà.

M. RESPAUD parlait tout à l'heure de garder les jeunes sportifs sur place. Si on n'a pas un grand stade pour accueillir de grands événements, bien sûr les Girondins mais également des matchs internationaux de rugby et de foot... Ce sont ces matchs-là qui font qu'un jour un gamin dans le stade a un déclic et a envie de faire comme les plus grands, donc c'est une structure que nous devons avoir. Sans oublier bien sûr Chaban qui a accueilli de grands matchs et qui continuera peut-être à accueillir d'autres grands matchs.

Pour finir sur la fréquentation, Arielle a parlé de 23.000 actuellement. Si un jour Bordeaux a un stade de 45 ou 50.000, la fréquentation obligatoirement augmentera.

Les stades actuels sont des lieux de vie. Ce ne sont pas juste des lieux de sport où les gens viennent passer une heure et demie pour regarder un match. On vient dans les nouveaux stades en famille. On vient parce que autour de ce stade, sous ce stade il y a d'autres activités que le match lui-même.

Ça peut être là aussi quelque chose de positif pour la fréquentation et pour la recherche de partenaires privés pour une équipe comme les Girondins qui automatiquement aura plus de partenaires privés, donc plus de ressources, et qui demandera peut-être moins à la ville.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. SIBE.

M. SIBE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, très brièvement.

Que je sache, le Conseil Général a aussi compétence en matière sportive. J'aurais aimé que M. RESPAUD tienne ce même discours non pas ici même mais peut-être au sein du Conseil Général en lui demandant d'assurer les missions qui sont les siennes, en particulier ses obligations sur le fonctionnement des équipements sportifs notamment pour les collèges, car je ne veux pas croire que dans la tête de M. RESPAUD le Département de la Gironde ce soit toute la Gironde sauf Bordeaux.

Au Conseil Général vous avez aussi compétence en matière d'aide financière aux associations sportives, aux équipements et aux manifestations sportives. Vous avez tout à l'heure parlé de ce sport qu'est la boule. Je note d'ailleurs que dans les critères 2009 pour l'attribution de subventions aux manifestations sportives, les seules manifestations qui ne sont pas subventionnées par le Conseil Général ce sont notamment les sports de boule, les sports de raquette et les sports de contact. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. ROUVEYRE.

M. ROUVEYRE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, simplement pour préciser à mon collègue qu'en dehors effectivement des compétences liées aux collèges, le Conseil Général n'a absolument pas compétence obligatoire à s'occuper de la politique sportive. Il le fait de manière volontariste et à Bordeaux aussi, il faut le dire, parce que la mairie présente quelques carences...

(Brouhaha)

M. ROUVEYRE. -

... mais en rien c'est une obligation.

M. LE MAIRE. -

M. ROUVEYRE aurait bien fait de se taire, parce que sur ce point précis le Conseil Général n'assume pas ses obligations. Je suis au regret de vous le dire.

Il est prévu par les textes, et c'est la pratique courante, que le Conseil Général paye le fonctionnement des équipements sportifs pour les collégiens et le Conseil Régional pour les lycéens, sauf à Bordeaux où c'est la ville qui paye en totalité le fonctionnement de ces structures.

Ce n'est pas normal.

Je viens d'écrire aux deux présidents de ces deux collectivités pour essayer de progresser. Je ne doute pas que la première réponse sera négative, mais je recommencerai et le cas échéant je me ferai soutenir par la tutelle ou par le Tribunal Administratif s'il le faut.

Je n'ai rien à répondre à M. RESPAUD parce que je n'ai pas décelé la moindre idée nouvelle dans son propos.

J'ai bien compris maintenant ce qu'est la ligne RESPAUD. J'en ai fait l'expérience il n'y a pas longtemps dans un Conseil de quartier. C'est très simple à résumer : moins d'impôts, plus de dépenses. Voilà. Ça dit tout. Les Bordelais apprécieront.

M. HURMIC, lui, n'aime pas le football, c'est bien connu, et chaque fois que nous avons un débat ici il conteste les subventions aux Girondins. C'est son droit, je le reconnais absolument. Il n'aime pas non plus le sport professionnel. C'est son droit aussi. Je l'ai écouté avec beaucoup d'attention.

Mais il y a des inexactitudes qu'il ne faut pas dire. Je n'ai jamais dit que ce projet de grand stade devait être financé pour l'essentiel par des fonds publics. Je dirai même mieux, la participation publique doit être minoritaire exactement comme dans l'Aréna. Je vous rappelle que l'Aréna est un projet public / privé parce que la Communauté Urbaine y met 17 millions d'euros.

C'est ce que j'ai dit et je ne vois aucune contradiction entre les deux choses.

Par ailleurs vous nous avez dit que le stade Chaban-Delmas était formidable. C'est vrai. Je l'adore. Le seul problème c'est qu'il est hors normes. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est M. Seguin.

Donc si nous gardons le stade Chaban-Delmas, même en le mettant aux normes de sécurité, nous ne serons pas retenus pour l'Euro 2016. Il y a 16 villes candidates aujourd'hui. Il y a 9 stades qui seront retenus sur des critères techniques. Le stade Chaban-Delmas ne répond pas à ces critères techniques. Pas pour la jauge. Ce n'est pas la jauge qui est un problème, c'est le volume des locaux de réception, c'est le tunnel, et c'est surtout l'orientation du stade qui pose problème. Or ça... Je ne sais pas tourner le stade Chaban-Delmas pour le mettre dans le bon sens.

Donc il est inexact de dire qu'on peut se contenter de cet équipement si on veut avoir l'Euro 2016, et je pense que ce serait une bonne chose que de l'avoir.

Je voudrais conclure pour être bref à mon tour en remerciant Arielle PIAZZA et Guy ACCOCEBERRY de la qualité de leur travail. En un an ils ont vraiment fait un excellent boulot. Ces félicitations s'adressent aussi à nos services sportifs.

Je voudrais aussi - M. GUYOMARC'H l'a dit - souligner l'excellente qualité des relations entre la ville et le monde sportif. Si nous étions aussi chiches et aussi défaillants, comme je l'ai entendu dire pour des raisons purement politiciennes ici, ça ne se passerait pas aussi bien que ça se passe. Avec nos centres d'animation et nos maisons de quartiers, dont je voudrais souligner le rôle essentiel dans l'accueil des jeunes publics pour le former au sport, et aussi les seniors d'ailleurs, les relations sont bonnes, et c'est vrai que Bordeaux Sport est une bonne structure.

Enfin je ne sais pas qui vous croira quand vous irez dire que Bordeaux n'est pas une ville sportive. Notre ville a dans ce domaine un rayonnement peut-être supérieur à ses équipements, je veux bien l'admettre, nous avons encore beaucoup de progrès à faire, mais un rayonnement tout à fait assuré. Ce ne sont pas les classements dans telle ou telle feuille qui peuvent changer les choses.

J'observe d'ailleurs que quand ces classements sont bons vous les ignorez systématiquement... (Brouhaha)

Oui, d'accord. Vice versa. Très bien. Alors faisons chacun une partie du chemin et un jour vous reconnaîtrez ici que Bordeaux se classe dans les 4 meilleures villes en matière de politique culturelle ! Le jour où vous le direz j'admettrai peut-être qu'on a des progrès à faire dans le domaine sportif !

Séance du lundi 25 mai 2009

En tout cas cette communication, c'est un point que je retiendrai, a fait l'objet d'une appréciation unanimement positive. J'ai entendu M. ROUYEYRE, M. HURMIC, M. MAURIN, M. PAPADATO, M RESPAUD j'ai un peu plus de mal..., dire tous que que c'était un très bon travail. Alors Mme PIAZZA, M. ACCOCEBERRY, félicitations !

(Applaudissements)